

Les violences conjugales : Un fait social nourri par le sexisme

Intervention colloque Pau le Vendredi 22 Octobre 2010-10-15

« La fatalité ne triomphe que si on croit en elle »
Simone de BEAUVOIR.

■ Thème : Approche sociologique des violences conjugales

C'est une approche complémentaire indispensable à la compréhension de cette problématique, la sociologie tente de remettre à leur place les effets et les causes.

Les violences faites aux femmes ne sont pas « naturelles » elles ne découlent pas de la différence biologique des sexes. Il ne s'agit pas d'un accident relationnel, isolé entre un homme et une femme.

Elles participent d'un système historiquement organisé, structuré dans lequel les hommes et les femmes ont occupé, et occupent encore, des positions inégalitaires.

Dans l'approche sociologique, il s'agit donc de replacer les violences faites aux femmes dans un système social construit ayant permis de transformer l'agressivité humaine en violences organisées dont les femmes sont très majoritairement victimes.

Pourtant l'analyse sociologique de cette problématique reste délicate.

Le processus sous jacents aux situations de violence conjugale échappe quelque peu à une analyse sociologique en termes de groupes sociaux.

La hiérarchie sociale habituellement opérante ne fonctionne guère, et un bon capital scolaire ne garantit pas la sécurité dans le couple, tant du point de vue du profil de la victime que de l'agresseur.

■ Quelques indicateurs cependant :

- ☞ Les situations de violences sont doublées lorsque la femme est au chômage, triplées lorsque c'est l'homme.
- ☞ Dans les couples où il y a une différence de niveau scolaire ou professionnel en défaveur des hommes, il y a une augmentation des violences de la part des hommes au sein du couple.
- ☞ Pas d'incidence au niveau de la présence d'enfants sauf que la période de grossesse est particulièrement dangereuse dans les couples où il y a déjà les prémices de violences conjugales.
- ☞ L'incidence augmente chez les jeunes couples qui vivent séparément.
- ☞ Dans la durée les femmes mettent en place des comportements d'évitement ou de contournement, plus qu'un affaiblissement du comportement dominateur du conjoint.
- ☞ la rupture de l'union pour beaucoup de couple a souvent arrêté la spirale de la violence. Elle peut-être la clé de la construction de l'autonomie.

L'enquête ENVEFF, premier palier de la connaissance du phénomène en 2000 en France nous enseigne que :

- ☞ **Au-delà des idées reçues : des profils sociologiques incertains.**
- ☞ **Tous les milieux sociaux sont touchés.**
- ☞ Les chômeuses et les étudiantes les plus touchées.
- ☞ Et de façon plus inattendue les femmes cadres : (2,6%)
- ☞ Les chômeuses non indemnisées : (4, 3%)

- ☞ Les plus jeunes femmes sont les plus concernées.
- ☞ Les taux de violences observés sont identiques en milieu rural ou urbain.
- ☞ Le problème de l'alcoolisme se retrouve dans toutes les études l'abus de boisson n'est qu'un catalyseur, dans l'enquête il apparaît qu'un tiers des agressions dans le cadre conjugal sont commises sous l'emprise de l'alcool.

Le lien entre alcool et violence est accru quand la consommation d'alcool est une norme sociale valorisée.

La reproduction des situations vécues dans l'enfance traverse tous les contextes géopolitiques, socioculturels ou économiques.

D'après les résultats de l'enquête Enveff, la probabilité d'être victime de violences conjugales est multipliée par cinq lorsqu'on a subi soi-même des sévices et des coups dans l'enfance et par trois lorsqu'on a été témoin de violences conjugales dans la famille d'origine.

D'où la nécessité de la prévention dès le plus jeune âge.

ANALYSE DES CAUSES SOCIALES : L'INEGALITE HOMME-FEMME AU CŒUR DU PROBLEME

Au plan international, c'est dans les années 1990 que l'ONU a reconnu et défini les violences sexistes.

En 1995, la quatrième conférence des femmes (Pékin) reconnaît que les violences faites aux femmes, violences au sein du couple, viols, et autres agressions sexuelles mariages forcés, prostitution constituent un tout, qui forment un continuum.

L'analyse des associations féministes, rejointe aujourd'hui par de nombreux chercheurs et universitaires (anthropologues, sociologues, économistes, psychologues, juristes) démontre que les violences faites aux femmes ne découlent pas de la différence biologique des sexes, pas plus qu'elles ne relèvent d'accidents relationnels isolés entre un homme et une femme.

Une imposition de normes de comportements aux deux sexes.

Il s'agit d'une construction sociale.

Le sexe biologique vient inscrire l'enfant dans un système d'assignation et de représentations profondément différenciés et hiérarchisés.

Le sexisme continue d'exister dans la famille, les établissements scolaires, les médias, Les violences trouvent leur justification dans des stéréotypes persistants sur l'homme et la femme.

L'apprentissage de l'égalité entre garçons et filles est une condition nécessaire pour que, progressivement, les stéréotypes s'estompent et d'autres modèles de comportements se construisent.

Basée sur le respect de l'autre sexe, cette éducation à l'égalité, implique la prévention des comportements et violences sexistes.

Une éducation différenciée dispense aux filles et aux garçons les bases essentielles du comportement attendu pour chacun des deux sexes.

A travers les jeux, le contenu des livres pour enfants ou des manuels scolaires et un ensemble de préceptes inculqués dès la plus tendre enfance, garçons et filles sont invités à imiter les modèles correspondants à leur genre.

Dans la transmission des modèles sexistes, l'ensemble du monde social relaie l'éducation scolaire et familiale.

Comment réduire la dissymétrie, les rapports inégalitaires, les socialisations différenciées, il faut que les hommes remettent en question la virilité traditionnelle, les femmes elles doivent prendre conscience de l'impact des construits sociaux pour comprendre la problématique des violences sexistes et leur rôles dans la reproduction des stéréotypes.

Eriger le modèle masculin de virilité en mythe et inculquer aux femmes la passivité n'est pas sans conséquences.

■ Comment le genre façonne-t-il l'ensemble de notre société ?

Le sexe distingue les femmes et les hommes du point de vue biologique, alors que le genre les distingue du point de vue social et culturel.

Tous les domaines de l'existence, de la sphère publique à la conjugalité sont marqués par le sceau du sexe ou plutôt celui du genre.

En 1970 apparaît la notion du « genre » et non du « sexe » c'est-à-dire ce que l'on qualifie de « masculin » et de « féminin », ce qui relève de normes et de catégories sociales.

Le concept de genre désigne ainsi la dimension sociale des rôles différenciés et hiérarchisés qu'on attribue aux individus selon qu'ils sont déclarés « garçon » ou « fille » à la naissance.

Le Genre est un processus de différenciation et de hiérarchisation (pouvoir).

C'est une question sociale dans laquelle s'encre la domination masculine.

Le concept de genre, désigne, selon Maurice Godelier¹ « *La position sociale des femmes et des hommes dans une société, et donc le rapport entre les deux sexes, puisque les positions de l'un et de l'autre sont liées* ».

Ce qui est constant c'est la domination ou asymétrie face au pouvoir et à la gouvernabilité, très peu de sociétés dans le monde attribue aux femmes des rôles sociaux importants.

Tenir compte du genre, c'est être conscient que la « norme » masculine conditionne le fonctionnement de notre société et que la société reflète cette norme par l'ensemble de ses décisions politiques et de ses structures.

¹ Anthropologue au Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie (Credo)

Ne pas prendre en compte systématiquement les différences entre les conditions, les situations et besoins spécifiques des femmes et des hommes dans l'ensemble des politiques publiques comme dans les politiques familiales à des conséquences :

Quelques exemples :

Des conquêtes inachevées :

Malgré des avancées significatives :

- ☞ Liberté de l'avortement et de la contraception
- ☞ Droit de vote et parité
- ☞ Croissance spectaculaire de l'activité professionnelle
- ☞ Percée des scolarités féminines

La domination masculine perdure à travers les « rapports sociaux de sexe qui organisent à la fois le travail, le pouvoir, et même la pensée.

Les freins et les injustices persistent

■ Des chiffres clés sur la situation des femmes en France:

- ☞ 80% des travailleurs au SMIC sont des travailleuses
- ☞ 80% des travailleurs à temps partiel sont des femmes
- ☞ 80% des bas salaires
- ☞ Plus de 80% des familles monoparentales
- ☞ Plus de chômage chez les femmes.
- ☞ 6% seulement des postes de dirigeants.

Et pourtant les femmes sont plus instruites, plus diplômées, et plus actives.

Ce contexte sociétal qui continue à discriminer les femmes et à rendre invisible les inégalités dont elles sont l'objet impacte l'analyse des violences faites aux femmes.

Même si aujourd'hui le contexte a évolué, les cadres législatifs ont bougé, de véritables remises en question des identités se développent, les actions de communication se multiplient, il n'en reste pas moins que le constat est terrible :

- 157 femmes assassinées en 2008 le chiffre augmente, il représente 20% des meurtres commis dans notre pays.
- Ces violences s'exercent dans toutes les catégories sociales, à tous les âges et sur l'ensemble du territoire, au sein du foyer ou dans l'univers professionnel.

La violence conjugale est un grave problème de société, plusieurs millions de femmes sont touchées, au sein même de leur foyer elles connaissent leur agresseur.

Dans le même temps, nous assistons à une véritable prise de conscience collective, la violence quitte le huis clos familial, elle est refusée par la société et l'auteur des faits devient condamnable par ses pairs.

C'est le sens de la nouvelle loi de juillet 2010.

Inscrire les mesures dans un dispositif global, cohérent et coordonné.

Regroupant les politiques de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes.

Les dispositions de l'article 8 représentent un réel progrès.

Des réserves se sont exprimées, notamment de la part de notre Directrice du CNIDFF sur la création du délit de violence psychologique, une arme à double tranchant qui peut se retourner contre la femme le mari l'accusant d'exercer sur lui des violences psychologiques.

Faut-il créer un délit de violence conjugale ?

Le concept de violence envers les femmes s'inscrit dans une problématique de genre qui analyse la violence masculine sociale contribuant à maintenir la subordination des femmes envers les hommes.

Les actes violents sont une atteinte à l'intégrité physique et psychique de la personne. La violence s'exerce de façon univoque et s'inscrit dans un comportement d'emprise sur l'autre ce qui la distingue du conflit, qui est un phénomène interactif (réciprocité, la réflexibilité).

Alors que les débats juridiques tournent principalement autour de la question de l'intentionnalité et de la charge de la preuve, l'analyse sociologique se heurte à des problèmes de contenu.

Il faudrait un intérêt scientifique pour que la question de Genre soit considérée comme un enseignement au même titre que la sociologie, la philosophie, l'économie en quelque sorte introduire l'approche féministe dans les corpus universitaire et dans l'élaboration des politiques publiques.

Le féminisme a vocation à déconstruire l'ordre des deux sexes, se départir des préjugés, à ouvrir un espace de dialogue.

La virilité est une construction culturelle, c'est aussi un système qui contraint les garçons à se conformer au même modèle.

La sexualité doit être reconnue comme un désir et non comme un besoin surtout masculin.

La question commune : que transmettons-nous en tant qu'homme en tant que femme de notre identité de notre histoire.

Les conséquences des comportements de violence ne peuvent être perçus que comme un dysfonctionnement privé familial, elles doivent aussi intégrer un dysfonctionnement social.

La violence est triangulaire : l'agresseur, la victime et le contexte culturel.

Les femmes ne sont pas « naturellement bonnes » mais ce qui est un fait c'est qu'elles sont injustement traitées.

Une structure globale de violences tacites, de violences « tolérées » est soutenue par la pensée et la pratique sociale, et la culture il faut lutter collectivement homme et femme contre ces atteintes à la citoyenneté et à la démocratie.

Pour que l'injustice recule, et que les femmes cessent de se heurter constamment aux mêmes obstacles dans leur vie, usant des énergies considérables dans une lutte répétitive.

Il faut opérer une rupture épistémologique et une rupture dans nos pratiques.

Le travail social du cas par cas doit donc être éclairé et soutenu par une perspective d'ensemble politique, pour que ces cas trouvent leur sens et puissent être dépassés.

Chaque situation de violence conjugale est unique, mais chaque situation relève aussi d'un effet de structure.

Les deux doivent être appréhendés conjointement.

Le féminisme permet un regard critique, subversif, fondamental qui a pour ambition de faire évoluer les comportements en luttant contre les préjugés et les représentations quelles qu'elles soient.

La violence n'est pas constitutive de la personne humaine elle est constitutive par beaucoup d'aspects de notre humanité.

C'est pourquoi il faut valoriser la recherche féministe qui s'articule autour de la problématique de genre et des rapports sociaux de sexe.

Une recherche sociologique qui intègre les expériences et les vécus des femmes pour élaborer des savoirs et proposer de nouvelles pratiques.

Maruéjols Maguy

Présidente URCIDFF Aquitaine